

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 7 FEVRIER 2023

30 JANVIER 2023 : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Gavray-sur-Sienne a convoqué les Conseillers Municipaux pour le mardi 7 février 2023 à 20 h avec l'ordre du jour suivant : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 janvier 2023 – Intervention de Mme Pleintel, association le Ravitaillement – Créations de postes – Sollicitations DETR – Dossier argent de poche – Sollicitation collègue pour voyage en Espagne – Devis SDEM – Points travaux - Informations diverses – Questions diverses.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 FEVRIER 2023

Etaient présents : LECOMTE Sébastien, LETELLIER Joseph, JACQUET Isabelle, DE PAËPE Philippe, SABINE PACARY Roselyne (arrivée à 20h15), CANU Michel, LAMY Brigitte, HÉBERT Bernard, BIDOT Jacky, TROCHUT Marie-Christine, MAUSSION Olivier, HEURTAUX Jean-Claude (arrivé à 20h40), LEBARGY Linda, BERNARD Virginie, FOUILLEUL Anne-Charlotte, PAYSANT-DAMOUR Agnès, HOUSTIN Michaël, MABIRE Caroline et VASTEL Philippe

Etaient absents excusés : DELAMARCHE Alexandre (pouvoir à LECOMTE Sébastien), HAMEL Coralie (pouvoir à Philippe DE PAËPE), DEFOY Marine (pouvoir à Anne-Charlotte FOUILLEUL)

Etait absent : LECAUDEY Denis.

M. le Maire indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

M MAUSSION Olivier a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-15 du CGCT).

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu municipal du 10 janvier 2023.

D20230201 – CONVENTION DE PARTENARIAT

Monsieur le Maire remercie Madame PLEINTEL, membre de l'association « le Ravitaillement » pour sa présence. Ouverte à l'été 2021, 1 rue du Moulin, cette jeune association réunit des personnes autour d'un projet qui marie art contemporain et pratiques rurales. 3 expositions sont organisées dans l'année et des ateliers cuisines sont également proposées.

Le Centre National des Arts Plastiques (CNAP) a sélectionné l'association et la commune pour la production d'une œuvre temporaire et réactivable. C'est un programme nouveau et expérimental pour collectionner les œuvres éphémères, formes immatérielles, performances vivantes. 19 œuvres ont été commandées.

« La Fête de la nouvelle pierre » de Louise Hervé et Clovis Maillet aura lieu, place de la Bascule et sur le champ de foire du bourg, le 4 juin 2023 à 11h en partenariat avec le CNAP. La performance nécessite la participation de 50 personnes et sera filmée pour être conservée.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat dans le cadre du dépôt d'une œuvre temporaire et réactivable pour l'espace public appartenant à l'Etat, inscrite sur l'inventaire du Fonds National d'Art Contemporain, géré par le CNAP.

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 7 FEVRIER 2023

D20230202. ACQUISITION TERRAIN.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les propriétaires Mme LEMAITRE Viviane et Monsieur LONGDEN William, de la parcelle 50197AC90, contenance 9 865,00 m², rue du Valjoie ont accepté la proposition d'achat du conseil municipal à 6 € le m² soit un coût total de 59 190 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- Accepte l'acquisition de la parcelle au prix de 6 € le m²
- Autorise le Maire à signer l'acte notarié et l'ensemble des frais liés à cette acquisition
- S'engage à inscrire la somme nécessaire sur le compte 2111 du budget principal de la commune.

D20230203. CRÉATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE
A TEMPS NON COMPLET

M. le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^o classe à temps non complet à raison de 21 heures hebdomadaires, pour le service de cantine, le nettoyage des salles des fêtes, les encaissements des marchés aux veaux et aux moutons, le ménage de la mairie et du SIAES.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité accepte la création de ce poste d'adjoint technique principal de 2^o classe à raison de 21 heures hebdomadaires à compter du 15 mars 2023.

D20230204. CRÉATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE
A TEMPS NON COMPLET

M le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 3h hebdomadaires pour la pause méridienne à l'école, afin d'apporter un accompagnement spécialisé aux enfants en difficulté.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité accepte la création de ce poste d'adjoint technique à raison de 3 heures hebdomadaires à compter du 15 mars 2023.

D20230205. CRÉATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS COMPLET

M. le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^o classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité accepte la création de ce poste d'adjoint technique principal de 2^o classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2023.

D20230206. ISOLATION DE LA MAIRIE – DEMANDE DE DETR

Monsieur le Maire expose au Conseil que les travaux d'isolation de la mairie peuvent faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 20 %.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 22 560,39 HT soit 26 208,42 € TTC.

Monsieur le Maire présente le plan de financement à savoir

Nature	Dépenses (HT)	Recettes
Montant des travaux	22 560,39 €	
DETR		4 512,08 €
Fonds propres		18 048,31 €
Total	22 560,39 €	22 560 ,39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le plan de financement

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 7 FEVRIER 2023

- S'engage à inscrire cette opération au budget primitif 2023
- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

D20230207. TRAVAUX EGLISE LE MESNIL-AMAND – DEMANDE DE DETR

Monsieur le Maire expose au Conseil que les travaux de remplacement des gouttières et d'ardoises sur l'église de la commune déléguée de Le Mesnil-Amand, peuvent faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 20 %.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 5 206,71 HT soit 6 248,05 € TTC.

Monsieur le Maire présente le plan de financement à savoir

Nature	Dépenses (HT)	Recettes
Montant des travaux	5 206,71 €	
DETR		1 041,34 €
Fonds propres		4 165,37 €
Total	5 206,71 €	5 206,71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le plan de financement
- S'engage à inscrire cette opération au budget primitif 2023
- Autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

D20230208. TRAVAUX EGLISE DE GAVRAY – DEMANDE DE DETR

Monsieur le Maire expose au Conseil que les travaux de réfection de toiture sur l'église de Gavray peuvent faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 20 %.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 30 293,54 HT soit 36 352,25 € TTC.

Monsieur le Maire présente le plan de financement à savoir

Nature	Dépenses (HT)	Recettes
Montant des travaux	30 293,54 €	
DETR		6 058,71 €
Fonds propres		24 234,83 €
Total	30 293, 54 €	30 293,54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le plan de financement
- S'engage à inscrire cette opération au budget primitif 2023
- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

D20230209. DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

M le Maire laisse la parole à Mme Anne-charlotte FOUILLEUL qui propose la reconduction du chantier de l'année dernière. L'encadrement des jeunes est assuré par le personnel communal. Un contrat d'engagement est signé entre le jeune et la collectivité. Les missions sont variées. Les chantiers se déroulent pendant les vacances scolaires, ils sont destinés aux jeunes domiciliés à Gavray-sur-Sienne, âgés de plus de 16 ans et moins de 18 ans. Une gratification de 15 € par

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 7 FEVRIER 2023

demi-journée sera versée sur le compte bancaire du jeune à l'issue de la semaine de chantier. Trois chantiers seraient proposés sur l'année 2023 :

- Du 11 au 15 avril (5 jours)
- Du 11 au 15 juillet (4 jours)
- Du 24 au 28 octobre (5 jours)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de reconduire le dispositif argent de poche.
- d'inscrire au Budget Primitif 2023 les crédits correspondants sur le compte 6588 « Autres charges diverses de gestion courante ».
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les différents documents correspondants à ce dispositif.

SOLLICITATION COLLEGE POUR SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ESPAGNE

44 élèves de 3^{ème} (hispanisants et germanistes) partiront à SALAMANCA (Espagne) du 9 au 14 avril 2023. Ils seront hébergés chez des familles d'accueil et participeront à de nombreuses activités culturelles. 16 élèves de la commune sont concernés.

Coût total par élève : 389,50 € (assurance multirisques comprise), la participation des familles est de 250 €. La part restante de 139,50 € sera prise en charge par l'APE (Association des Parents d'élèves) et par le FSE (Foyer Socioéducatif). Des actions sont menées par les élèves et les équipes du collège afin d'aider à financer cette part comme la création d'une cagnotte en ligne.

Une subvention communale viendrait diminuer la charge des parents.

Le conseil est favorable à une participation et charge M le Maire d'interroger les maires concernés, pour une harmonisation de la somme allouée.

D20230210.DEVIS SDEM : RENOVATION DU RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC « RUE DU CASTEL OGI » ET « RÉSIDENCE DU BOIS TANÉY »

M. le Maire laisse la parole à Philippe DE PAEPE qui présente aux membres du conseil municipal les estimations pour la rénovation du réseau d'éclairage public, « rue du Castel Ogi » et « résidence du Bois Taney. Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 4 300 € HT.

Conformément au barème SDEM50, la participation de la commune de GAVRAY-SUR-SIENNE s'élève à environ 2 880 €. Dans le contexte actuel de volatilité des prix et des matériels, les montants pourront évoluer à la hausse.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décident la réalisation de la rénovation du réseau d'éclairage public « Rue du Castel Ogi » et « Résidence du Bois Taney »,
- Demandent au SDEM que les travaux soient achevés pour le deuxième trimestre 2023,
- Acceptent une participation de la commune de 2 880,00 €
- S'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,
- S'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM si aucune suite n'est donnée au projet,
- Donnent pouvoir à leur Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

POINTS SUR LES TRAVAUX

Salle des fêtes de Gavray : le chauffage de la salle des fêtes a été changé, il fonctionne. Des réglages sont encore en cours.

Une malfaçon a été repérée dans les toilettes handicapées. Une solution est à l'étude.

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 7 FEVRIER 2023

Les rideaux de la salle des fêtes de Gavray sont en cours d'installation.

Voirie : Les travaux d'enfouissement des réseaux au quartier de la planche s'achèvent. La réfection de voirie commencera le 15 février dans la rue du Val, rue du Moulin à Tan, et le haut de la rue Planche et la partie aménagement débutera au printemps après consultation du service ingénierie du département.

Le pôle de proximité est proposé à la vente par Coutances Mer et Bocage depuis l'année dernière. La parole est donnée à Monsieur BIDOT. Un professionnel a manifesté son intention d'acquiescer ce bâtiment.

Projet garage : L'EPF va réaliser une étude de faisabilité portant sur la création d'une surface commerciale, de logements et d'une salle associative.

Les halles : La constitution d'un groupe de travail pour le devenir du bâtiment à prévoir.

Petites Villes de Demain : Monsieur BASLEY de la SHEMA a été sollicité pour accompagner les projets de travaux quai de sienne, place des tilleuls et rue de la libération.

Les presbytères du Mesnil-Hue et de Sourdeval-les-Bois ont été estimés par les professionnels. Les domaines doivent être interrogés. Un estimatif des travaux sera réalisé au presbytère de La Haye-Comtesse, pour une éventuelle location.

INFORMATIONS DIVERSES.

Délestage du gaz vert : Une réunion à la mairie est programmée le 27 février avec le conseil départemental pour trouver une solution sur le tracé.

Dispositif de soutien aux collectivités locales : la commune a bénéficié en décembre 2021 d'une avance visant à limiter les conséquences de la crise sanitaire. Celle-ci étant trop importante, il est demandé de restituer une partie soit 20 809 €.

Région Normandie : mise en place d'un dispositif de soutien aux boulangers et aux artisans.

Réunion des associations : La parole est donnée à M HOUSTIN. 28 associations étaient présentes à la réunion du 27 janvier. Un calendrier des manifestations a été établi à titre informatif et un atelier d'échanges a permis à chacun d'exprimer les forces, faiblesses et solutions de la vie associative. Cette réunion a été vécue positivement par l'ensemble des participants et sera reconduite.

QUESTIONS DIVERSES

Maison médicale : Madame SABINE-PACARY signale des problèmes d'inondations du hall d'entrée de la maison médicale par temps de pluie. Ces problèmes seraient liés au fonctionnement des portes automatiques.

Le maire rappelle que cet investissement réalisé par la communauté de communes répond à une demande ancienne des professionnels de santé. Les travaux de façades seront repris prochainement.

Repas des aînés de Gavray, le 12 mars : Madame SABINE-PACARY invite les conseillers de la commune déléguée de Gavray à une réunion préparatoire le 9 février à 18h.

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 7 FEVRIER 2023

Points d'apports volontaires : En raison des nouvelles mesures concernant l'élargissement du tri sélectif depuis le 1^{er} janvier, les points d'apports volontaires débordent.

Monsieur BIDOT indique que la communauté de communes travaille à augmenter les ramassages.

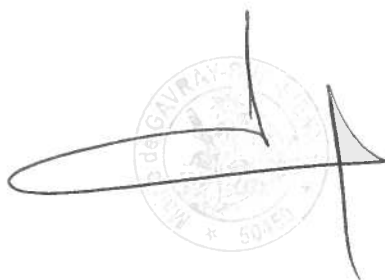
Recherche médecins : Monsieur BIDOT précise que le PSLA de Coutances va être agrandi. Il faut une SISA opérationnelle pour rendre la commune attractive pour l'installation de nouveaux médecins.

Prochain conseil municipal : mardi 7 mars 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Cette séance de conseil municipal en date du 7 février 2023 contient dix délibérations numérotées D20230201 à D20230210.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE" around the perimeter and the number "50461" in the center. The signature is a stylized, cursive mark.